



21260

Mairie

Tél. 03 80 75 70 74 • Fax 03 80 75 56 65

www.selongey.com

mairie.selongey@wanadoo.fr

*Compte rendu de la
Commission sociale
du vendredi 27 Juin 2008*

Ouverture de la séance à 19H00 par Annick NIPORTE, qui procède à l'appel des personnes inscrites à la commission.

Présents :

Annick NIPORTE (adjointe chargée de la solidarité, des affaires sociales et de la vie scolaire)
Jocelyne ANCEAU (représentant le secrétariat de mairie)
Rachel SIMONEL (conseillère municipale)
Dominique DUCHAMP (conseiller municipal)
Philippe MICHAUD (conseiller municipal)
Renée BON
Raymond BRUNOT
Martine CHAMBELLANT
Annick COLLIN
Dalila DESESQUELLES
Nicole GREUILLET
Ginette GROS
Alexandra LACHAUX
Odile LEGUAY
Marie Paule MICHAUD
Félix MIELLE
Roberte RAMPANT
Paulette THERRY (conseillère municipale)
Marie Louise VAILLANT

Excusés :

Gérard LEGUAY (maire de SELONGEY)
François DESROCHES

Points à l'ordre du jour de la séance :

1°- Animation pour la semaine bleue :

Annick NIPORTE rappelle aux membres de la commission qu'une action particulière est prévue du 20 au 26 Octobre 2008, avec le slogan : «*Jeunes et vieux, connectez-vous !*». L'objectif est de savoir si nous souhaitons nous associer à ce mouvement national, et, dans l'affirmative, de réfléchir aux actions que nous pourrions mener. Des animations sont d'ores et déjà prévues à la maison de retraite, mais la municipalité pourrait apporter son concours en organisant une après midi de rencontres inter-génération. Les thèmes évoqués sont les suivants :

- Organisation de jeux de société avec les enfants du primaire et / ou collège
- Déplacement pour assister à un spectacle en association avec la ville d'Is/Tille,

2°- Enquête sur le portage des repas à domicile :

Comme cela a été évoqué lors de la dernière réunion, la priorité sur ce point est de s'interroger sur les raisons du mauvais fonctionnement du service de portage des repas. Une enquête va être réalisée auprès des personnes concernées afin d'en définir les causes. Mmes DESESQUELLES et VAILLANT se sont proposées pour réaliser un avant projet de questionnaire qui sera validé par les membres de la commission avant diffusion. Les critères principaux sont :

- Le prix du repas, l'âge des bénéficiaires, la fréquence des distributions, la qualité et la quantité des menus proposés, la prise en compte des régimes spécifiques;

Alors que nous avons du mal à faire fonctionner convenablement ce service, paradoxalement, la ville d'IS/Tille nous a demandé de l'aide car ils ne peuvent pas faire face à la demande. Une réunion est prévue avec M. CHARLOT représentant la COVATI, le 01/07/2008 afin d'évoquer les conditions de ce "dépannage" que nous pourrions effectuer.

3°- Animation du repas de Noël et colis des aînés :

Animation du repas de Noël (+ de 60 ans) :

A l'heure actuelle il est trop tôt pour envisager le choix d'un traiteur. Des contacts ont été pris suite à la première réunion de la commission, mais il faudra sérieusement s'en soucier à partir d'Octobre prochain. En revanche, une réflexion est menée sur le type de spectacle qui peut être envisagé pour la fin d'année lors du traditionnel repas de Noël des anciens. Un mélange de musique et spectacles (cirque, sketches, magicien) permettrait de renouveler ce qui était fait les années précédentes. Chaque membre de la commission peut, selon ses connaissances, commencer à se renseigner d'ici la prochaine réunion, il sera ainsi plus facile de se décider avec des éléments concrets entre les mains (prix, prestation, durée, ...)

Constitution du colis des aînés (+ de 70 ans) :

Le prix du colis est fixé dans une fourchette de 20 à 25 € environ. Parmi les remarques faites, on retient qu'il faut mettre des friandises en petites quantités. Les petits cadeaux non alimentaires font toujours plaisir et sont très appréciés. Pour les produits alimentaires, une orientation vers des produits régionaux serait préférable. Il a été demandé aux membres de la commission de réfléchir individuellement à un contenu spécifique Homme et Femme respectant le budget fixé et nous déciderons collégalement lors de la prochaine réunion, des suites à donner. Pour rappel en 2007, 248 colis ont été distribués (153 Femmes et 95 Hommes).

4°- Organisation de la banque alimentaire :

La prochaine distribution est prévue le **Jeudi 10 Juillet** (RV à 17H00 au local pour préparer la distribution à 18H 30). Sont prévues :

Annick NIPORTE, Roberte RAMPANT, Marie-Paule MICHAUD, Ginette GROS et Martine CHAMBELLANT.

En raison du dysfonctionnement lors de la dernière distribution le 12 Juin dernier, un tableau récapitulatif des personnes concernées par cette action est joint en annexe. Il conviendra à chaque personne indisponible de tenir au courant le responsable suffisamment à l'avance, afin que l'on puisse contacter d'autres bénévoles. Ce tableau permettra à coup sûr d'éviter que cet incident se renouvelle. Encore merci à Paulette THERRY et Rachel SIMONEL d'avoir assuré le service dans des conditions difficiles le 12 Juin dernier.

La 2^{ème} équipe est constituée dorénavant de Mme Paulette Therry, Mme Simonel Rachel, M. Mielle félix, Mme Desesquelles Dalila, M. François Desroches, Melle LACHAUX Alexandra, Mme Colin Annick, Mme Renée BON.

En raison de la fermeture de la Banque alimentaire de Quétigny en Août, il n'y aura qu'une distribution de produits frais en fonction de la disponibilité des distributeurs. Les distributions auront lieu les 2^{ème} Jeudi de chaque mois et ce, tant qu'il n'y aura pas de distribution alimentaire des restos du cœur. De même, quelques demandes spécifiques des bénévoles ont été évoquées lors de cette réunion de commission :

- Faire en sorte que la nourriture et l'ensemble des paquets déposés par les employés municipaux soient stockés sur le sol et non sur les tables pour éviter des manutentions inutiles.
- Réviser pour la rentrée de septembre l'ensemble des dossiers des familles concernées par cette distribution car leur situation a peut-être changé au cours de l'année passée.

5°- Questions diverses

Plan d'alerte et d'urgence pour les personnes âgées en cas de canicule : une information sera donnée par l'intermédiaire du journal.

Aide aux personnes pour remplir des documents administratifs : Point évoqué en direction des personnes âgées qui rencontrent des difficultés pour remplir ou compléter leurs formulaires ou documents administratifs. Annick NIPORTE répond qu'en principe c'est le rôle de l'assistante sociale lors de ses permanences.

Quid de la mise en place d'une navette communale : pour se rendre à la zone commerciale route d'Is sur Tille. Ce point est à l'étude pour le moment, mais aucune décision n'a encore été prise. Affaire à suivre.

Aire de jeux pour les petits enfants : Plusieurs lieux potentiels ont été envisagés mais compte tenu de l'investissement matériel, il faudra prévoir une mise en place progressive selon les priorités après accord et validation du Conseil Municipal dès la rentrée de Septembre. Pour le moment les endroits évoqués sont :

- Nouveau lotissement vers ATAC
- Zone de verdure sous les arbres au quartier de la Charme.
- Terrain vague dans le quartier de la route de Boussenois.
- Parc à proximité du Gymnase.
- Alentour de la piscine municipale.

Cas de Mme Yvette GUERRIN : Tous s'accordent pour dire qu'il faut faire quelque chose avant que n'arrive un problème sérieux à cette personne, qui constitue un danger pour les autres et pour elle-même. Il est certain qu'elle a besoin de soins particuliers, mais cette décision est du ressort des membres de sa famille et nullement de la municipalité. Elle a déjà été mise en garde, des attentions particulières ont été

réalisées pour elle, mais en vain. Ses déplacements, tout comme ses stationnements deviennent chaque jour plus ennuyeux pour la collectivité.

Vitesse des véhicules dans la traversée de Selongey : Dans l'immédiat, la vitesse va être limitée à 30 km/h rue de la Roche et rue de la Patenée par un arrêté municipal. De même, le trottoir, rue de la Patenée côté Ecole va être équipé d'une barrière similaire à celle installée dernièrement devant la mairie pour protéger davantage les piétons dans cette zone de fort trafic à certaines heures de la journée, le stationnement véhicule va également être réglementé par zone bleue ceci afin d'éviter le stationnement long des véhicules des salariés SEB qui, par ailleurs disposent d'un parking spécifique.

Information à l'attention des nourrices du canton : elles sont convoquées le 9/07/2008 afin de mettre à jour la liste des personnes en activité, de leur permettre de se rencontrer et de faciliter les échanges entre elles (en vue de la création d'un relais)

Aide aux devoirs : Une réunion spécifique sur ce thème est programmée le 4/07/2008 en mairie à 18H30 avec les partenaires concernés de la commission vie scolaire pour élaborer une stratégie à mettre en place dès la rentrée de Septembre.

La date de la prochaine réunion de commission est fixée au jeudi 4 Septembre 2008 à 19H00.

La séance est levée à 21H45.

Le président



Gerard LEGUAY

La vice-présidente



Annick NIPORTE